

---

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée publique de la  
Commission sur le transport et les travaux publics

Le mercredi 17 janvier 2024, à 13 h 30  
Édifice Lucien-Saulnier, 155 rue Notre-Dame Est, Salle du conseil

Webdiffusée à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/cheminecole](http://ville.montreal.qc.ca/cheminecole) et sur la chaîne [YouTube](https://www.youtube.com/) de  
la Ville de Montréal.

---

**Présences :** **Mme Laurence Parent, présidente**

Conseillère d'arrondissement, Le Plateau Mont-Royal

**M. Michel Bissonnet, vice-président**

Maire d'arrondissement, Saint-Léonard

**M. Michel Gibson, vice-président**

Maire de la Ville de Kirkland

**M. Youness Boukala, membre**

Conseiller d'arrondissement, Lachine

**Mme Heidi Ektvedt, membre**

Mairesse de la Ville de Baie-D'Urfé

**Mme Arij El Korbi, membre**

Conseillère d'arrondissement, Saint-Léonard

**M. Benoit Gratton, membre**

Conseiller d'arrondissement, Verdun

**M. Peter McQueen, membre**

Conseiller de la Ville, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

**Mme Laura-Ann Palestini, membre**

Conseillère de la Ville, LaSalle

**Mme Mindy Pollak, membre**

Conseillère d'arrondissement, Outremont

**Absences :** **M. Enrique Machado, membre**

Conseiller d'arrondissement, Verdun

**Personnes invitées :** **Mikael St-Pierre, Sonia Daly et Manuel Moreau**, Centre d'écologie urbaine de Montréal  
**Sandrine Cabana-Degani**, Piétons Québec  
**Maude Laliberté, Elisabeth Plante et Philip Oneson**, Association pour la mobilité active Ahuntsic-Cartierville (AMAAC)  
**Violaine Campo, Kiléka Coulibaly et Ulrich Habay**, Comité de parents des écoles de Montréal  
**Magali Bebronne**, Vélo Québec  
**Jo-Ann Hamon Bourget, Olivier Douville, Véronique Dauphinais et Amal Bouhara**, Comité sécurité de l'école Sainte-Bibiane

**Le quorum est atteint.**

---

## **1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 13 h 30. La présidente, Mme Laurence Parent, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle explique le but de la séance d'audition des opinions et présente son déroulement. Elle demande ensuite aux commissaires de se présenter dans un tour de table et les invite se décrire pour les personnes ayant un handicap visuel et excuse l'absence de M. Enrique Machado.

Mme Laurence Parent, présidente, termine son introduction rappelant les objectifs de la consultation et en énonçant les diverses mesures d'accessibilité universelle mises en place pour faciliter la participation.

## **2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

Sur une proposition de Mme Mindy Pollak, appuyée par M. Michel Bissonnet, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.

### **3. Audition des opinions – Le chemin de l'école : sécurisation et déplacements actifs**

La présidente, Mme Laurence Parent, invite les personnes qui se sont inscrites à prendre la parole.

*Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM)*

Mikael St-Pierre, accompagné de Manuel Moreau, également du CEUM, et de Sonia Daly de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, commence son intervention, tel que mentionné dans l'[opinion écrite](#) et l'[enregistrement vidéo](#) disponibles sur le [site web des commissions permanentes](#), en présentant l'organisme, sa mission et ses stratégies d'action.

La présentation insiste sur le déploiement de la rue-école à Montréal, particulièrement sur les initiatives mises en place par le CEUM au cours des 5 dernières, rappelant que la rue-école permet de créer un environnement convivial et sécuritaire aux abords des écoles en plus de favoriser la mobilité active.

La présentation d'article autour de deux aspects :

- Présentation des initiatives de rue-école réalisées par le CEUM;
- Proposition d'une stratégie pour mieux intégrer les projets de rue-école dans une perspective évolutive.

Une définition de la rue-école est proposée et elle se formule ainsi : "La rue-école est située aux abords immédiats d'une école, fermée à la circulation automobile pour une période de 15 à 90 minutes, aux horaires d'arrivée et de départ des enfants. Le but consiste à créer un environnement convivial et sécuritaire aux abords des écoles, afin d'encourager la mobilité indépendante et active des enfants ainsi que le jeu libre".

Le CEUM estime que la sécurisation des abords des écoles passe par le transfert de la part modale vers les modes de déplacements actifs.

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal met en lumière diverses initiatives de rues-écoles déployées temporairement à Montréal, notamment celle de Saint-Benoît dans Ahuntsic qui s'est étendue sur l'année scolaire 2022-2023, en exposant les retombées que peuvent avoir les rues-école :

- Environnement favorable pour le transport actif;
- Transfert modal vers les transports actifs (de 8 à 20 %);
- Augmentation de la mobilité indépendante des enfants;
- Augmentation de la confiance des parents envers leur milieu de vie.

L'organisme propose ensuite diverses avenues pour assurer la transition vers des rues à l'école permanentes :

- Transfert modal est nécessaire pour réduire le nombre de véhicules aux abords des écoles;
- Transformer la ville, transformer l'environnement bâti.

Le CEUM souligne que cette transformation s'opère notamment au moyen de programmes comme celui des rues piétonnes et partagées; un projet d'urbanisme évolutif s'appuyant sur la consultation et l'évaluation.

Quant au Programme de sécurisation aux abords des écoles (PSAÉ), il ne serait pas suffisant selon l'organisme. Selon le CEUM, il faut intégrer un aspect évolutif au PSAÉ. La diapositive 22 présente une bonification du PSAÉ.

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal estime que les rues-écoles peuvent être mises en place, dans des milieux denses, de manière transitoire dans un premier temps, afin de tester ce type d'intervention. Elles nécessitent néanmoins de la concertation avec la communauté et de s'appuyer sur des données probantes.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Laura-Ann Palestini	Concernant les rues-écoles, souhaite savoir sur quelle durée elles sont mises en place, notamment les heures et la durée du déploiement / Demande si la mise en place de la rue-école amène d'autres problématiques, ailleurs notamment.
Michel Bissonnet	Concernant les initiatives mises en place par le CEUM, demande combien de rue-écoles ont été mises en place et dans combien d'arrondissements / Souhaite savoir si des interventions ont débuté dans d'autres arrondissements et au sein des villes liées / Rappelle qu'il y a une problématique avec les brigadières et brigadiers et que Vélo-Québec accompagne aussi les arrondissements, soulignant que l'initiative de rue-école du CEUM est une initiative de plus.
Mindy Pollak	Veut plus d'information sur les impacts de la rue-école sur le déneigement et les relations avec les services d'urgence (SPVM et SIM).
Michel Gibson	Souhaite savoir si les rues-écoles remplacent les débarcadères / Souligne qu'il est difficile de mettre en place ce type d'initiative dans l'ouest de Montréal.

### *Piétons Québec*

Sandrine Cabana-Degani, commence son intervention, tel que mentionné dans l'[opinion écrite](#) et l'[enregistrement vidéo](#) disponibles sur le [site web des commissions permanentes](#), en présentant Piétons Québec, une organisation nationale de défense collective des droits des piétons.

Piétons Québec appuie les démarches de la Ville de Montréal dans la sécurisation des abords des écoles et salue la tenue de cette consultation, partageant plusieurs des

constats liés aux déplacements des enfants. L'organisme souhaite apporter quelques réflexions complémentaires.

Afin de sécuriser le cheminement des élèves, Piétons Québec propose d'explorer les éléments suivants :

- Élargir le périmètre des interventions admissibles au PSAÉ, afin de sécuriser l'ensemble du cheminement et non uniquement les abords de l'école;
- Prioriser et accélérer le déploiement des projets qui sécurisent la traversée des rues artérielles;
- Inciter les arrondissements à utiliser les plans de déplacement scolaire comme outil diagnostique;
- Valoriser les plans de déplacement scolaire existants dans le cadre des demandes aux PSAÉ.

Pour assurer l'équité territoriale, Piétons Québec suggère d'évaluer la possibilité que le PSAÉ finance ou participe au financement de l'élaboration de Plans de déplacement scolaire. L'intervenante rappelle que le document de consultation permet de constater que les arrondissements qui ont élaboré un plan de déplacement ont aussi un meilleur taux de succès au PSAÉ.

Afin de favoriser les déplacements actifs des élèves, Piétons Québec suggère d'explorer les aspects suivants :

- Soutenir l'implantation des rues-écoles;
- Favoriser les projets de rues-écoles permanentes;
- Explorer des solutions permettant des rues-écoles semi-permanentes;
- Réfléchir au rôle des brigadières et brigadiers scolaire;
- Évaluer les possibilités d'offrir un rôle de constatation des infractions sur la route aux brigadières et brigadiers.

Piétons Québec propose également de sécuriser les autres déplacements des enfants, au-delà des abords des écoles. L'organisme invite à profiter des analyses de déplacement des enfants pour sécuriser ces lieux et évaluer la sécurisation des autres lieux fréquentés par des enfants à proximité de l'école.

En somme, Piétons Québec propose 6 recommandations qui se formulent ainsi :

1. Favoriser les projets déposés au PSAÉ qui permettent de sécuriser les élèves tout au long de leurs cheminements vers l'école;
2. Prioriser les projets permettant de sécuriser la traversée des rues artérielles aux abords des établissements scolaires ou sur les cheminements des élèves;
3. Mettre à profit les plans de déplacements comme outil diagnostic pour identifier les mesures sécurisant le cheminement des élèves;
4. Assurer l'équité territoriale des interventions afin que tous les élèves montréalais puissent se rendre en sécurité à l'école;
5. Favoriser les déplacements actifs des élèves par la multiplication des initiatives comme les rues-écoles et par une présence renforcée des brigadières et brigadiers scolaires;
6. Sécuriser les déplacements des enfants au-delà du cheminement scolaire.

La présentation se termine en insistant sur l'importance de sécuriser au-delà des abords immédiats de l'école.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

<b>Commissaires</b>	<b>Questions / commentaires</b>
Michel Gibson	Souhaite avoir une précision quant au plan de déplacement scolaire, plus précisément quel est le point de départ, s'il s'agit du moment où l'élève prend l'autobus scolaire ou au moment du départ de la maison.
Younes Boukala	Demande comment le PSAÉ pourrait être bonifié.
Arij El Korbi	Mentionne qu'il y a des enjeux avec le déneigement, d'une manière générale / Souhaite savoir s'il y a des enjeux particuliers autour des écoles et si l'intervenante a des propositions à cet égard.

Heidi Ektvedt	Souhaite savoir quels sont les rôles et les responsabilités des commissions scolaires, concernant la sécurisation plus particulièrement, et quel est le partage des responsabilités entre la Ville et les commissions scolaires à cet égard.
Michel Bissonnet	Souligne qu'il y a une augmentation du nombre de jeunes enfants dans l'arrondissement de Saint-Léonard, donc du nombre d'élèves / Mentionne que l'accompagnement des organismes est nécessaire pour faire face aux enjeux de déplacements.

*Association pour la mobilité active Ahuntsic-Cartierville (AMAAC)*

Maude Laliberté, accompagnée d'Elisabeth Plante et de Philip Oneson, commence son intervention, tel que mentionné dans l'[opinion écrite](#) et l'[enregistrement vidéo](#) disponibles sur le [site web des commissions permanentes](#), en présentant l'association qui est une organisation citoyenne qui repose sur l'engagement bénévole de ses membres et qui fait la promotion de l'utilisation de modes de transports actifs et écologiques, à travers des aménagements sécuritaires, accessibles et conviviaux, dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

Le contexte social dans lequel s'ancre les réflexions est d'abord présenté :

- La crise climatique;
- Les enjeux de santé publique;
- La recrudescence d'automobiles;
- La nécessité de repenser les modes de déplacements, en privilégiant les transports actifs.

Concernant les risques associés aux déplacements actifs et mesures de mitigation à mettre en place, AMAAC mentionne les éléments suivants :

- Incidents (piétons et cyclistes);



- Les mesures doivent être plus ambitieuses, notamment s'étendre sur l'ensemble du couloir scolaire;
- Ne pas attendre les demandes des parents et des écoles pour mettre en œuvre des initiatives;
- Des mesures d'apaisements moins modestes;
- Valider l'efficacité des mesures déployées;
- Les perceptions de la sécurité sont importantes et elles doivent être prises en compte;
- Pris dans un cercle vicieux;
- La communauté doit être accompagnée pour adhérer aux déplacements actifs;
- Les personnes élues doivent agir avec courage autour de ces enjeux.

AMAAC partage ses rêves et ses aspirations :

- Des trajets accessibles;
- Des trajets scolaires apaisés;
- Des trajets conviviaux : verts, artistiques;
- Rendre les trajets plus sûrs, plus agréables.

En somme, les propositions de l'AMAAC sont les suivantes :

1. Bienfaits pour la santé : la mobilité active comme solution à des enjeux de santé publique comme l'inactivité, l'obésité et le stress;
2. Sécurité des enfants : un impératif minimal pour toutes et tous;
3. Plaidoyer pour des parcours sécuritaires, accessibles et conviviaux;
  - Des trajets scolaires favorables à la mobilité active;
  - Ces parcours doivent encourager le transport actif vers l'école pour tous et toutes, beau temps ou mauvais temps;
4. Proposition pour des parcours sécuritaires, accessibles et conviviaux;
  - Des traverses piétonnes et des trottoirs surélevés (voire texturés);
  - Ajouter des saillies de trottoir pour l'ensemble des intersections sur les trajets scolaires;
  - Augmenter la durée de temps accordé à la traverse piétonne;
  - Aménager le parcours;
  - Favoriser l'implantation de projets artistiques et éducatifs aux abords de ces couloirs scolaires;
5. Urgence d'agir : déployer plusieurs leviers d'action simultanément;

- i. Dépasser la logique actuelle pour bonifier le programme de sécurisation aux abords des écoles;
- ii. Viser la réduction du nombre de véhicules en circulation;
- iii. Éducation, sensibilisation et déploiement de mesures renforçant l'adhésion de la communauté : un investissement nécessaire;
- iv. Coordination intergouvernementale : un appel à l'action concertée;
- v. Mobilisation citoyenne : un appel à l'engagement continu.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

<b>Commissaires</b>	<b>Questions / commentaires</b>
Younes Boukala	Souligne que la présentation est claire et note l'importance d'avoir des aménagements favorisent les déplacements actifs, par exemple la ville de 15 minutes.
Heidi Ektvedt	Demande à l'intervenant de donner plus de détail sur son expertise et s'il continue à collaborer avec la Ville / Souhaite savoir si les parents qui profitent du service de garde utilisent dans une plus grande proportion la voiture et si la Commission devrait se pencher sur ces enjeux particuliers.
Laurence Parent	Demande si l'organisme a été impliquer dans une initiative de rue-école / Souligne que sa compréhension est que la rue-école repose essentiellement sur l'implication des parents / Mentionne que plusieurs éléments mis de l'avant par l'organisme résonnent avec des préoccupations qui ont été abordées dans le cadre de la consultation précédentes sur les mesures d'accessibilité universelle lors de la traversée de la rue et la mobilité active / Demande si les feux sonores sont ou pourraient être utilisés par les enfants.

- Pause -

### *Comité de parents des écoles de Montréal*

Kiléka Coulibaly, accompagnée de Violaine Campo et d'Ulrich Habay, commence son intervention, tel que mentionné dans l'[opinion écrite](#) et l'[enregistrement vidéo](#) disponibles sur le [site web des commissions permanentes](#), en mentionnant vouloir faire un suivi par rapport à une demande qui a été faite par l'organisme à la Ville. Elle présente ensuite le Comité et son mandat.

La présentation du Comité de parents des écoles de Montréal se concentre sur les requêtes suivantes :

- Un suivi quant aux différentes demandes qui émanent de la résolution du Comité de parents des écoles de Montréal;
- L'ajout d'un budget accordé par la Ville aux différents Centres de services scolaires afin de permettre l'organisation et la tenue d'activités de sensibilisation dans l'ensemble des écoles du territoire de la Grande région de Montréal;
- Concernant le plan d'action en sécurité routière 2023-2028 du ministère des Transport et de la Mobilité durable du Québec, il est souhaité que le Comité de parents et les Conseils d'établissement des écoles concernées par les actions mises en place dans ce cadre soient informés;
- Concernant le Plan d'action Vision Zéro, il est souhaité que plus de détails soient donnés à la page 18 du [document de consultation](#);
- Souhaite savoir quel est l'échéancier détaillé de la consultation et ce qui est prévu en termes de communications à la suite de la consultation;
- Estime qu'il est primordial qu'une communication publique soit adressée à l'ensemble de la population montréalaise;
- Le Comité s'engage à faire de la sensibilisation auprès des parents;
- Recommande que les informations de sensibilisation soient issues des situations réelles relevées lors de la consultation et par le SPVM.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Michel Gibson	Souligne que les comités de parents sont de la responsabilité des personnes élues locales / Mentionne qu'à la Ville de Kirkland, des conseillères et des conseillers siègent sur le comité de parents / Suggère au Comité de demander à ce que des personnes élues siègent sur leur Comité / Donne des exemples de collaborations au sein de la Ville de Kirkland / Propose au Comité de demander à ce que la mairesse ou le maire de la Ville rencontre annuellement les comités de parents.
Michel Bissonnet	Demande si les écoles représentées par le Comité sont aussi des écoles des villes liées.
Arij El Korbi	Demande si le Comité estime que le SPVM publie assez de données concernant les traverses sécurisées par la présence d'une brigadière ou d'un brigadier scolaire / Souhaite savoir s'il serait pertinent pour les parents d'avoir un outil comme une carte interactive indiquant à la fois des traverses sécurisées et des traverses plus dangereuses.

### *Vélo Québec*

Magali Bebronne commence son intervention, tel que mentionné dans l'[opinion écrite](#) et l'[enregistrement vidéo](#) disponibles sur le [site web des commissions permanentes](#), en présentant l'organisme.

Trois éléments sont au cœur de la mission de Vélo-Québec :

- Rendre le vélo accessible pour toutes et tous, partout au Québec;
- Développer et promouvoir les activités touristiques et les loisirs à vélo;

- Célébrer le plaisir de rouler.

Vélo-Québec souligne être un allié précieux de la promotion et la sécurisation des déplacements actifs des enfants. Plusieurs initiatives ont été mises en œuvre à cet égard :

- Depuis 2005, *À pied, à vélo, ville active* – plus de 165 plans de déplacements scolaires réalisés;
- Depuis 2015, *Cycliste averti* – plus de 12 800 élèves formés;
- Depuis 2019, Guide technique et formations *Aménager pour les piétons et les cyclistes*;
- À venir en 2024, *Guide de sécurisation des abords des écoles*;
- Depuis 2020, initiative de parcs d'éducation cycliste;

Vélo-Québec est également partenaire de la Ville de Montréal et participe à plusieurs comités de travail et comités consultatifs.

L'organisme est d'avis que la Vision zéro est un cadre de référence devant être appliqué aux déplacements scolaires.

Ainsi, Vélo-Québec formule les 8 recommandations suivantes :

1. Agir sur les aménagements : poursuivre, accélérer les mesures d'apaisement de la circulation (PSAÉ) et élargir le périmètre d'intervention;
2. Réserver des rues aux abords des écoles exclusivement aux modes actifs;
3. Viser un transfert modal pour réduire le risque à la source;
4. Soutenir l'éducation des jeunes générations à la mobilité active;
5. Implanter des parcs d'éducation cycliste;
6. Utiliser les leviers réglementaires de la Ville pour endiguer la tendance à l'obésité des véhicules;
7. Tester des modèles de promotion de la marche et du vélo avec des ressources suffisantes;
8. Réserver des terrains au cœur des milieux de vie pour des écoles de quartier, accessibles à pied.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

<b>Commissaires</b>	<b>Questions / commentaires</b>
Laura-Ann Palestini	Concernant la formation de 15 heures pour les élèves des 5e et 6e année, demande pourquoi ne pas commencer plus tôt, par exemple dès la maternelle / Souligne apprécier cette formation, la trouvant très pertinente.
Benoit Gratton	Concernant les plans de déplacement scolaire, souligne que cela fait émerger des vocations politiques / Mentionne avoir pris part à une marche exploratoire avec Vélo-Québec pour l'établissement d'un plan de déplacement scolaire dans son arrondissement / Mentionne qu'avec le temps les enjeux et les solutions évolues / Demande si les arrondissements font toujours des demandes pour des plans de déplacement scolaire, et si les suivis sont réalisés par les arrondissements ou par Vélo-Québec.
Michel Bissonnet	Mentionne que la subvention couvre les frais associés à l'établissement du plan de déplacement.
Laurence Parent	Souhaite en savoir plus sur l'initiative du vélo-bus / Demande si les arrêts se situent au domicile de l'enfant / Concernant les supports à vélos, demande si le manque de supports à vélos à destination est un enjeu constaté par Vélo-Québec.

#### *Comité sécurité de l'école Sainte-Bibiane*

Jo Ann Hamon Bourget, accompagnée d'Olivier Douville, de Véronique Dauphinais et d'Amal Bouhara, commence son intervention, tel que mentionné dans l'[opinion écrite](#) et l'[enregistrement vidéo](#) disponibles sur le [site web des commissions permanentes](#), en

présentant le regroupement et en soulignant que les intervenantes et intervenants sont tous des parents bénévoles.

Une présentation de l'environnement de l'école est faite, de même que les démarches entreprises par les parents pour adresser les enjeux de sécurité dans ce secteur.

La présentation fait ensuite état de résumés de rapports produits par le Comité sécurité de l'école Sainte-Bibiane :

- Rapport du boulevard Rosemont;
- Rapport aux abords de l'école.

Les faits saillant du rapport du boulevard Rosemont sont les suivants :

1. Aucune traverse sécuritaire du boulevard Rosemont entre le boulevard St-Michel et la 15e avenue;
2. Signalisation autorisant les virages en U;
3. Grande densité de circulation le matin causée par les rentrées du Collège Jean-Eudes, des garderies et de l'école Sainte-Bibiane;
4. Obstruction visuelle causée par la végétation, des voitures stationnées et l'aménagement des intersections;
5. Limite de vitesse de 30 km/h sur le boulevard Rosemont située uniquement devant le collège Jean-Eudes.

Le rapport *Aux abords de l'école* met l'accent sur les aspects suivants :

1. Sortie des ruelles et la traversée entre les ruelles non-sécuritaires;
2. Panneau de signalisation lumineux défectueux depuis plusieurs mois;
3. Traverse piétonne sur un côté seulement de l'école;
4. Comportement dangereux des parents qui utilisent leur véhicule pour venir déposer ou chercher les enfants;
5. Aucune voie cyclable autour de l'école;
6. Trois brigadiers seulement;
7. Peu ou pas de communications en lien avec la sécurité pour les déplacements à l'école.

Le collectif souligne avoir réalisé un sondage qui met en évidence que 60,3 % des parents de l'école n'ont pas l'esprit tranquille lorsqu'ils envoient leurs enfants à l'école le matin.

Le Comité sécurité de l'école Sainte-Bibiane estime qu'une trop grande pression est sur les parents, qui ont par ailleurs le sentiment de ne pas être entendus. Le Comité est d'avis que les intervenants sont trop nombreux, qu'il n'y a pas de suivi et que les délais sont trop longs pour donner suite aux problématiques; "tout le monde est au courant, mais rien ne bouge", affirme le Comité.

Le Comité souhaite que la sécurisation des zones scolaires soit centrale à l'aménagement du territoire.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

<b>Commissaires</b>	<b>Questions / commentaires</b>
Heidi Ektvedt	Souligne qu'il est impressionnant de voir un groupe de parents aussi organisé / Comprends les frustrations exprimées par le Comité, notamment la pression incombant aux parents / Mentionne que les solutions ne sont pas simples.
Michel Gibson	Mentionne que les comités de parents sont d'abord formés par des citoyennes et des citoyens / Propose de se présenter aux conseils de Ville et d'arrondissement.
Laura-Ann Palestini	Mentionne qu'il est impossible de rester insensible face à cette situation / Souligne que le comité a bien exprimé ses préoccupations et que la Commission s'en inspirera pour la formulation de ses recommandations / Se dit attristée de prendre connaissance de toutes les démarches qui ont été entreprises par le Comité pour attirer l'attention sur ces enjeux.



Laurence Parent	Retient de la séance qu'il y a certainement d'autres parents qui ne sont pas entendus et que le Comité a pu donner un aperçu des préoccupations des parents sur cet enjeu.
-----------------	--

La présidente, Mme Laurence Parent, remercie chaleureusement les intervenantes et les intervenants pour leurs réflexions et recommandations.

#### 4. Clôture de l'assemblée

La présidente, Mme Laurence Parent, joint sa voix à celles de ses collègues pour remercier toutes les personnes et les organismes qui ont présenté leur opinion et toutes celles ont contribué à assurer la bonne marche de cette assemblée.

Elle rappelle que toute la documentation est disponible sur la [page dédiée](#) et sur [Réalisons Montréal](#) | [Making Montréal](#) et que les Montréalaises et les Montréalais ont jusqu'au 2 février pour s'exprimer, et ce, par divers moyens

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 03 sur une proposition de M. Michel Gibson, appuyée par M. Younes Boukala.

**APPROUVÉ LE : 20 mars 2024**



Laurence Parent  
Présidente



Marie-Claude Haince  
Coordonnatrice - soutien aux  
commissions permanentes